

ARTICLES.	Ordre.	Tarif.
<b>S</b>		
Soude cendre de .....	14	Exempt.
“ nitrate de .....	14	“
“ sel de .....	14	“
“ silicate de .....	14	“
“ brute .....	14	“
“ sulphate de, crû, connu sous le nom de sel en pains. ....	14	“
Soufre en canon ou en poudre .....	14	“
“ en-poudre .....	14	“
“ naturel, en pierre et en poudre .....	14	“
Sous-acétate de cuivre, sec. ....	14	“
Soutache ( <i>voir</i> dentelles.) .....		
Soy. ....	22	10c. p. gall.
Suif .....	23	1c. p. lb.
Sulfate de cuivre (vitriol bleu) .....	14	Exempt.
Sulfate de fer (couperose) .....	14	“
Spath, ornements en .....	31	35 p. c.
Spiritueux ( <i>voir</i> liqueurs <i>d.</i> ) .....		
Squelettes ou parties de .....	31	Exempt.
Statuettes .....	31	35 p. c.
Stéarine de toute espèce .....	23	3c. p. lb.
Stéréotypes, électrotypes et planches de cellulose pour almanachs, calendriers, brochures illustrées, annonces ou gravures de journaux, et tous autres ouvrages de même nature pour des fins commerciales, industrielles ou autres, n. s. a., et matrices ou enveloppes en cuivre pour ces choses. ....	28	2c. pc. c.
Stéréotypes, électrotypes et planches de livre en cellulose et leurs supports, et matrices ou enveloppes en cuivre pour ces planches, composés en tout ou en partie de métal ou de cellulose .....	28	1c. “
Stéréotypes, électrotypes et planches en cellulose de colonnes de journaux, et leurs supports, composés en tout ou en partie de métal ou de cellulose, trois-quarts de centin par pouce carré ; et matrices ou enveloppes en cuivre pour ces choses, deux centins par pouce carré. ....	28	2c. “
Sucre de toutes sortes—		
Sucre candi brun et blanc, et confiseries, y compris les gommés sucrées, écorces candies, lait concentré sucré, et café concentré au lait et sucré. ....	21	1½c. p. lb. et 35 p. c.
Tout sucre de canne non au-dessus du n° 14, type de Hollande, sous le rapport de la couleur, tout sucre de betterave non au-dessus du n° 14, type de Hollande, sous le rapport de la couleur, tout balayage de sucre, tous égouts de sucre ou pompages égouttés durant le transit, toute mélasse, toute mélasse concentrée, toutes mélasses n. s. a., toutes mélasses concentrées, n. s. a., tout jus de betterave n. s. a., tout jus de betterave concentré n. s. a., tout fonds de sucre n. s. a., et toutes concrétions n. s. a., lorsqu'elles ne sont pas importées directement et sans transbordement du pays de leur provenance et production, cinq pour cent <i>ad valorem</i> : pourvu cependant que dans le cas du sucre de canne produit dans les Antilles et dans les pays situés à l'Est de celles-ci, et importé de là <i>vid</i> Hong-Kong ou Yokohama, le taux de 5 pour cent <i>ad valorem</i> —ne soit pas exigé : le sucre est transbordé à Hong-Kong ou à Yokohama .....	21	5 p. c.